Strasbourg.eu
eurométropole

ALSACE | CONSEIL DÉPARTEMENTAL BAS-RHIN

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GRENELLE DES MOBILITÉS :

POINT SUR LA DÉMARCHE

MARS 2020

PUBLICATION MAI 2020

ADEUS
L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

2 TAUBENHOF
DB-725-GS

POURQUOI UN GRENELLE DES MOBILITÉS ?

RÉPONDRE À LA CRISE CLIMATIQUE ET A LA POLLUTION DE L'AIR

La plaine d'Alsace est régulièrement soumise à des dépassements de valeurs limites de polluants. Si la qualité de l'air est « bonne » pendant environ 150 jours par an, elle est moyenne à mauvaise pendant le reste de l'année.

Indice de la qualité de l'air

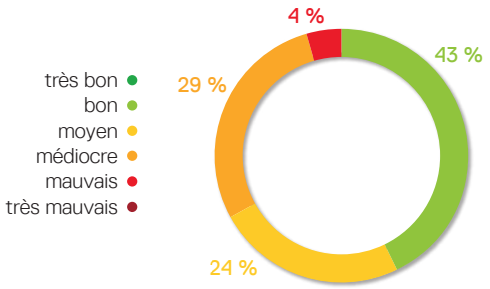

Source : ATMO Grand Est - Bilan QA 2018

Les populations les plus exposées à la pollution au dioxyde d'azote, liée aux transports routiers, sont localisées dans l'Eurométropole de Strasbourg, à proximité des grands axes routiers et du centre de l'agglomération.

Répondre à cette urgence sanitaire mais aussi à la crise climatique est un défi pour l'aire métropolitaine strasbourgeoise (ensemble des territoires en lien avec l'Eurométropole de Strasbourg) et non pour la seule Eurométropole de Strasbourg. Cela réinterroge naturellement nos pratiques de mobilité. Il s'agit de l'objectif prioritaire assigné au Grenelle des mobilités.

RÉPONDRE AUX BESOINS DE MOBILITÉ

Quelle que soit l'échelle, nos territoires ne fonctionnent pas uniquement centrés sur eux-mêmes. Les temps de consultation montrent que répondre aux besoins des habitants nécessite d'élargir les champs de vision et de penser à 360°. Dans ce cadre, la démarche du Grenelle des mobilités a intégré dès son lancement :

- le fonctionnement à la grande échelle et notamment l'importance du rôle de Strasbourg, capitale européenne, dans les grands corridors européens et la nécessité de donner corps à ces derniers ;
- la dimension transfrontalière de notre territoire et le développement de projets coordonnés avec nos voisins.

Ces projets ne sont pas « hors sol » et s'articulent pleinement avec les projets de proximité portés par les territoires. À titre d'exemples, le Réseau Express Métropolitain, la création de la 4ème voie ferrée au niveau de Vendenheim, l'amélioration des liaisons LGV vers le sud de la France, l'amélioration des liaisons ferroviaires transfrontalières ou la liaison ferrée vers l'EuroAirport, serviront à tout le territoire métropolitain et non à la seule Eurométropole de Strasbourg.

OUVRIR UNE NOUVELLE ÈRE DE CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES DE MOBILITÉ

La gestion des déplacements dans l'aire métropolitaine est la responsabilité de l'ensemble des territoires via les actuelles et futures Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM et AOMR). Les usages et les motifs de déplacements travail, études, loisirs, démarches administratives... dépassent les frontières locales.

C'est bien la coordination des politiques de mobilité qui permettra de développer des solutions quotidiennes efficaces, compatibles avec la résolution de la crise climatique et sanitaire.

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) encourage et facilite cette coordination entre acteurs de la mobilité, condition nécessaire pour inventer un nouveau modèle de mobilité. C'est la raison pour laquelle, le cœur de la démarche du Grenelle des mobilités est un échange permanent entre État, Région, Département (Collectivité Européenne d'Alsace), Eurométropole de Strasbourg, mais aussi SCoT, PETR et intercommunalités concernées par le fonctionnement de l'aire métropolitaine.

CONSTRUIRE UN NOUVEAU MODÈLE DE MOBILITÉ

Les pratiques de mobilité doivent se transformer. Il est nécessaire de construire un nouveau modèle de mobilité. Un des premiers jalons, le Contournement Ouest de Strasbourg, va libérer les voies rapides urbaines du trafic de transit qui passe actuellement en coeur de l'Eurométropole de Strasbourg.

Ceci rend envisageable la transformation progressive de l'A35, à la condition d'articuler cette ambition avec d'autres projets qui se mettent actuellement en place comme le développement du Réseau Express Métropolitain, véritable RER à destination des habitants de l'aire métropolitaine, ou comme le développement du covoiturage, du transport à la demande, du vélo, etc. Une autre condition est de construire une coordination efficace des différentes politiques de mobilité aux différentes échelles.

CHIFFRES

↦ **15 %** des déplacements effectués sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg proviennent d'habitants du reste du Bas-Rhin

↦ **50 %** des véhicules circulant sur le système autoroutier (portions situées dans la métropole strasbourgeoise) appartiennent à des habitants de l'Eurométropole de Strasbourg

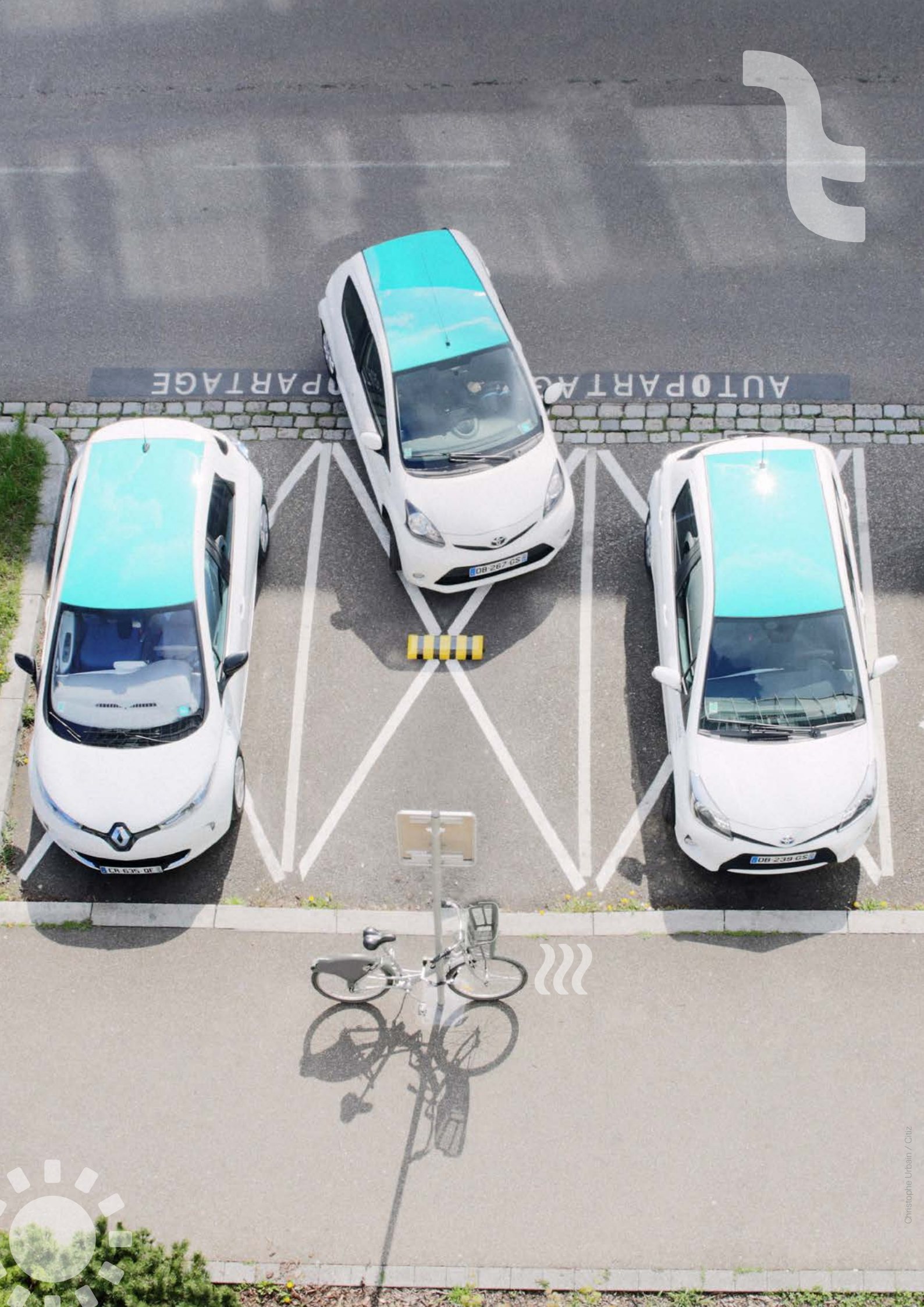

Christophe Urbain / Oltiz

UN SYSTÈME QUI ARRIVE À SES LIMITES

UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ EXEMPLAIRE...

Strasbourg a été pionnière en France d'une politique globale de mobilité. La mise en service du tramway, le développement continu d'une offre cyclable et la piétonisation du centre-ville ont concouru à la transformation radicale du modèle de déplacements dans les secteurs les plus denses.

La régionalisation du transport ferroviaire a permis le développement d'une offre TER de très bon niveau pour les relations inter-villes en Alsace.

Cette exemplarité dépasse l'Eurométropole de Strasbourg. Sélestat, Obernai et Haguenau se sont dotées de réseaux de transports en commun urbain entre 1998 et 2006. Illkirch-Graffenstaden est en tête du palmarès français des villes cyclables de 20 000 à 50 000 habitants, tandis que Sélestat est troisième du même palmarès, dans la catégorie des villes de moins de 20 000 habitants[1], et le Département du Bas-Rhin est en tête des départements les plus cyclables de France.

Trente ans de part modale dans l'eurométropole de Strasbourg

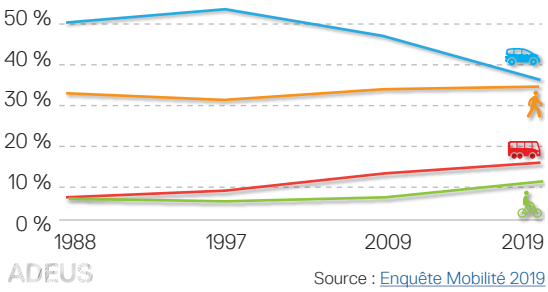

Source : Enquête Mobilité 2019

... QUI ARRIVE À SES LIMITES

Malgré le développement des pratiques alternatives (transports en commun, vélo et marche), l'utilisation des véhicules motorisés reste prépondérante et continue de produire des pollutions autour des grands axes routiers, et des congestions pour accéder à la métropole. Ici comme ailleurs, nombre d'habitants du périurbain et d'usagers des grandes zones d'activité de première couronne ne peuvent pas bénéficier d'alternatives compétitives à l'usage de la voiture. Les réponses ne peuvent donc plus être uniquement à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg.

Aujourd'hui, les politiques de mobilité doivent être organisées à une échelle plus large que l'agglomération, en privilégiant :

- une approche globale de services de mobilité tous modes pour les déplacements quotidiens à l'échelle du bassin de mobilité ;
- l'organisation du maillage du réseau de dimension européenne pour les grands déplacements fer, route et eau.

Construire des mobilités à une échelle plus large doit se faire conjointement au développement d'alternatives à l'autosolisme dans la proximité, à travers le développement de la marche, du vélo et des transports en commun, dans les compétences de chacune des intercommunalités. C'est tout l'enjeu de cette démarche de Grenelle des mobilités.

1. Baromètre 2017 des villes cyclables de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)

LA DÉMARCHE DU GRENELLE DES MOBILITÉS

LES BASES D'UNE DÉMARCHE INNOVANTE : 2017 - 2018

2017

Ouvrons le débat
OCTOBRE 2017
Manifeste

Assise de la mobilité
13 NOVEMBRE 2017
Présentation
à la ministre Elisabeth BORNE
en charge des transports

Plénière

Plénière de lancement
23 MARS 2018
Présence des maires de l'aire métropolitaine strasbourgeoise
et de l'Eurométropole de Strasbourg, des présidents de SCoT
et PETR, des élus régionaux et départementaux

LES TEMPS DE LA CONSULTATION : 2018 - 2019

2018

Consultation des forces vives
AVRIL à JUIN 2018
Cinq ateliers avec 80 professionnels
de la mobilité et acteurs associatifs

À l'heure des choix
OCTOBRE 2018
Synthèse des grandes
orientations

Plénière

Plénière intermédiaire
18 DÉCEMBRE 2018
Présence des maires de l'aire métropolitaine strasbourgeoise
et de l'Eurométropole de Strasbourg, des présidents de SCoT
et PETR, des élus régionaux et départementaux

2019

Consultation des élus
MARS à MAI 2019
Plus de 200 élus consultés en six ateliers
à l'échelle des SCoT et des PETR

Fiches actions
JUILLET 2019
Synthèse
de la connaissance
des projets

Plénière

Plénière suite aux consultations
4 JUILLET 2019
Présence des maires de l'aire métropolitaine strasbourgeoise
et de l'Eurométropole de Strasbourg, des présidents de SCoT
et PETR, des élus régionaux et départementaux

DE L'INFORMATION À LA COORDINATION : 2020 - ...

2020

Retour sur la démarche
MARS 2020
Synthèse et suites de la démarche

ADEUS

LES APPORTS DE LA DÉMARCHE

La démarche du Grenelle des mobilités a été l'occasion de produire un travail qui n'avait jamais été réalisé : positionner sur un même fond de plan, l'ensemble des projets portés par l'État, la Région Grand Est, le Département du Bas-Rhin et l'Eurométropole de Strasbourg. Cette carte a été le support constant des consultations, permettant d'identifier et de lister les points d'amélioration et de coordination entre projets.

La consultation avec les acteurs socio-économiques et associatifs, qui s'est tenue à l'été 2018, a fait émerger des besoins complémentaires qui visaient à :

- développer les infrastructures, aménagements vélo et transports en commun pour augmenter la vitesse et la sécurité de ces modes ;
- mettre en place une gouvernance transversale et ouverte à toutes les parties prenantes ;
- déployer des solutions complémentaires et accompagner les solutions émergentes notamment là où les réponses traditionnelles sont inopérantes, comme par exemple le développement du transport à la demande ou du covoiturage ;
- améliorer les outils billettiques et d'information pour moderniser les services à l'usager ;
- tirer le meilleur parti des opportunités réglementaires en se donnant les moyens de les financer et de les contrôler ;
- développer davantage la promotion et l'apprentissage des mobilités.

La consultation avec les élus à l'échelle des SCoT / PETR a été très suivie lors des six ateliers territoriaux au printemps 2019. Au-delà de la forte attente suscitée par le Grenelle des mobilités, qui est perçu comme étant l'affaire de tous, ces ateliers ont fait émerger :

- des nécessaires compléments dans la liste des projets structurant le Grenelle, avec la volonté de s'articuler non seulement avec Strasbourg mais aussi avec d'autres agglomérations telles que Karlsruhe, Colmar, voire Sarrebrück ;
- l'amélioration de nos liaisons transfrontalières ;
- la proposition de nombreux projets de portée locale mais avec une dimension métropolitaine, notamment basée sur les loisirs et le tourisme (pistes cyclables, liaisons cablées, etc.) ;
- un besoin de coordination à une échelle large, notamment quand nombre d'intercommunalités sont prêtes à prendre des compétences complémentaires en termes de mobilité ;
- des attentes fortes d'informations régulières, de participation à la construction des projets qui concernent directement ou indirectement les territoires, comme le Réseau Express Métropolitain ou le devenir de l'A35 et de l'A351.

GRENELLE DES MOBILITÉS : UNE PREMIÈRE ESQUISSE DES RÉSEAUX DE MOBILITÉ À LONG TERME IMAGINÉS LORS DES ATELIERS DU PRINTEMPS 2019

VERS UN NOUVEAU SYSTÈME DE MOBILITÉ

DES ACTIONS ENGAGÉES AUX ACTIONS ENVISAGÉES

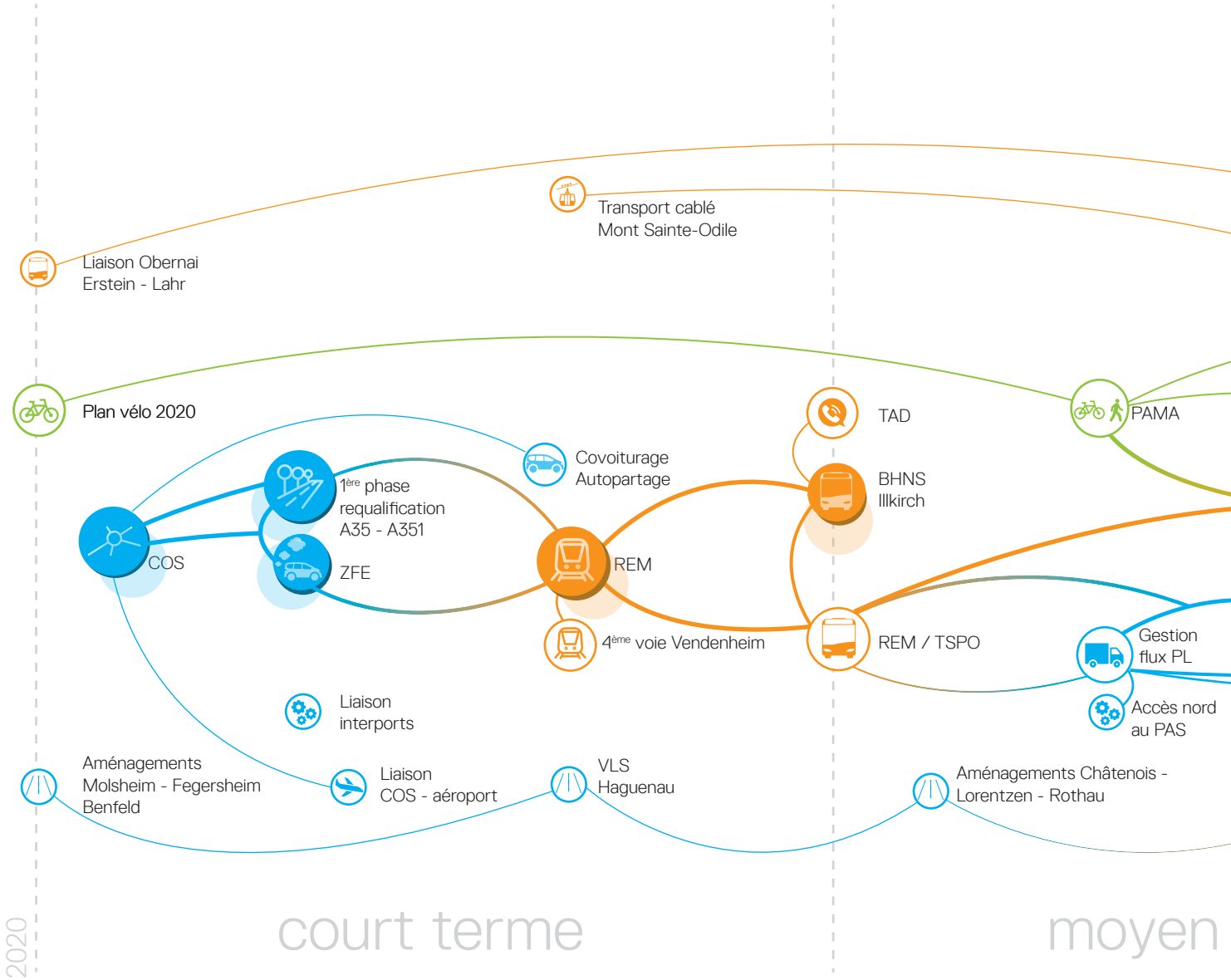

Sigles des projets :

TRANSPORTS EN COMMUN

REM : Réseau Express Métropolitain
TAD : Transport à la Demande
BHNS Ilkirch : Bus à Haut Niveau de Service
TSPO : Transport en Site Propre Ouest

PROJETS ROUTIERS

COS : Contournement Ouest de Strasbourg
ZFE : Zone à Faibles Emissions
VLS Haguenau : Voie Liaison Sud
VLIO : Voie de Liaison Intercommunale Ouest
Flux PL : Flux Poids-Lourds

MODES ACTIFS

PAMA : Plan d'Actions pour les Mobilités Actives

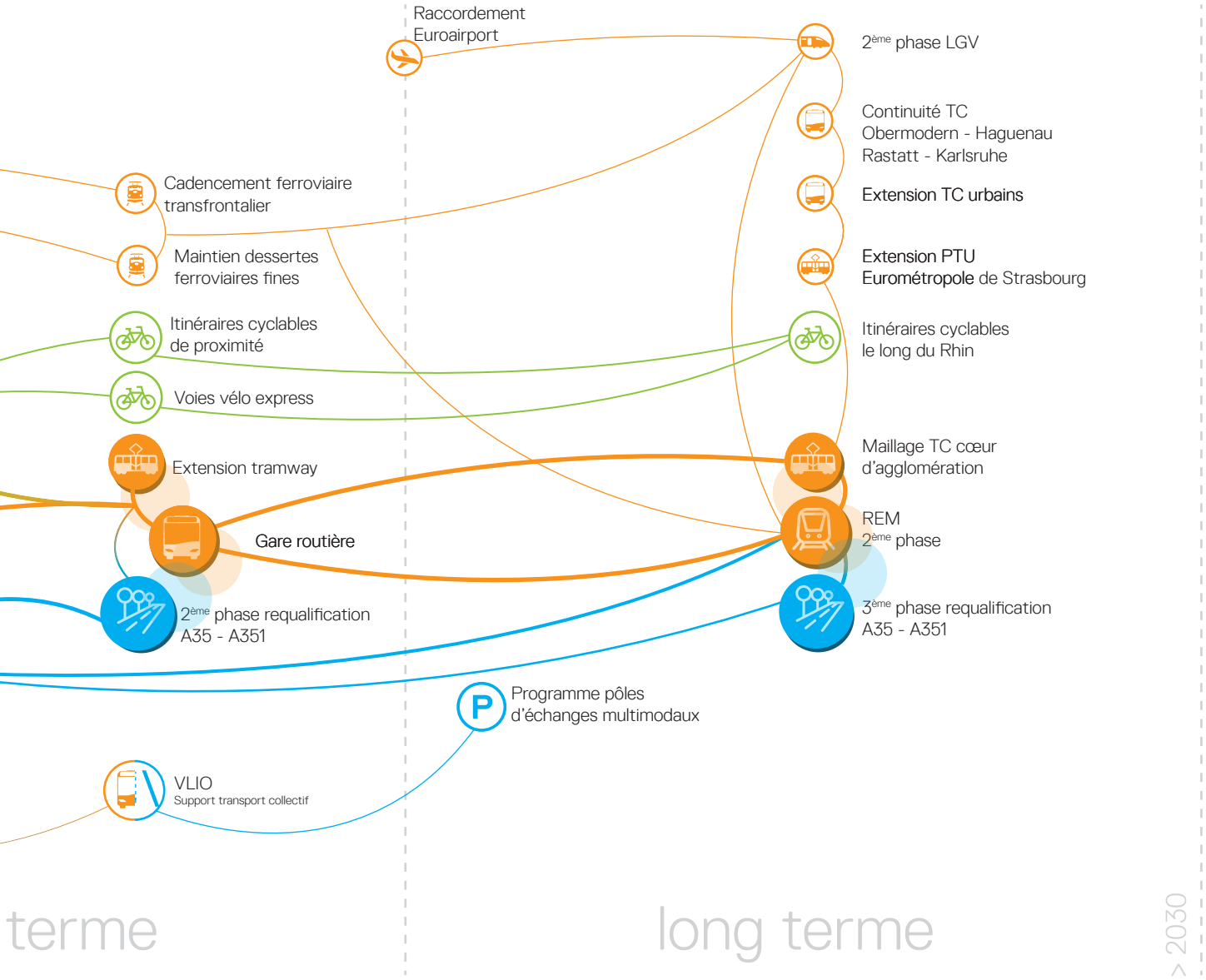
Raccordement Euroairport
2ème phase LGV
Continuité TC
Obermodern - Haguenau
Rastatt - Karlsruhe
Extension TC urbains
Extension PTU
Eurométropole de Strasbourg
Cadencement ferroviaire transfrontalier
Maintien dessertes ferroviaires fines
Itinéraires cyclables de proximité
Itinéraires cyclables le long du Rhin
Voies vélo express
Extension tramway
Maillage TC cœur d'agglomération
Gare routière
REM
2ème phase
2ème phase requalification A35 - A351
3ème phase requalification A35 - A351
Programme pôles d'échanges multimodaux
VLIO
Support transport collectif
terme
long terme
> 2030

ADEUS

LES PROJETS

TRANSPORTS EN COMMUN

- Liaison Obernai - Erstein - Lahr
- Transport câblé carrière de Saint Nabor au Mont Sainte-Odile
- Réseau Express Métropolitain (REM)

  Offre routière et ferrée de transports collectifs caractérisée par un service cadencé, des fréquences élevées et des services facilitant l'interopérabilité et la diamétralisation (sans création de nouvelles infrastructures).
- Projet d'améliorations ou créations d'offres de Transport à la Demande (TAD) sur plusieurs territoires
- Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Illkirch - Ostwald
- Projet d'extension du Transport en Site Propre Ouest (TSPO) dans le cadre du REM
- Cadencement ferroviaire transfrontalier
- Maintien d'une desserte ferroviaire et routière fine du territoire
  - Strasbourg - Molsheim - Saint-Dié
  - Strasbourg - Molsheim - Obernai - Sélestat
  - Strasbourg - Sarreguemines - Sarrebruck
  - Strasbourg - Haguenau - Niederbronn-les-Bains
  - Strasbourg - Haguenau - Wissembourg - Neustadt
  - Strasbourg - Lauterbourg - Wörth - Karlsruhe
- Extension des réseaux de tramway
- Aménagement de la future Gare routière de Strasbourg
- 2ème phase Ligne à Grande Vitesse (LGV) Rhin-Rhône
- Projet de continuité en Transport en Commun entre Sarrebruck - Obermodern - Haguenau - Rastatt - Karlsruhe
- Extension ou création de transports en commun urbains type Transport en Commun Intercommunal de Sélestat (TIS), transport en commun de l'Agglomération de Haguenau (RITMO)...
- Extension du Périmètre de Transports Urbains (PTU) de l'Eurométropole
- Maillage transport en commun en cœur d'agglomération strasbourgeoise

LES PROJETS

ROUTIERS

- Contournement Ouest de Strasbourg (COS)
- Aménagements routiers Molsheim (suppression passage à niveau), Ichtratzheim, Fegersheim (RD 1083), Benfeld (D829)
- Liaison Inter-ports (LIP2) rue du péage
- Accès nord au Port Autonome de Strasbourg (PAS)
- Aménagements Châtenois (déviation), Lorentzen (liaison A4), Rothau (déviation)
- Requalification de l'infrastructure A35-A351
- Mise en place d'une Zone à Faible Émission (ZFE) dans l'Eurométropole de Strasbourg
- Liaison routière COS - aéroport
- Gestion des flux poids lourds
- Voie de Liaison Intercommunale Ouest Strasbourgeois (VLIO)
- Programmes de création de nouveaux Parkings d'Échanges Multimodaux en lien avec les extensions du REM

LES PROJETS

MODES ACTIFS

- Plan Vélo Départemental 2020
- Plan d'Actions pour les Mobilités Actives (PAMA)
- Voie Vélo Express Offenburg - Kehl
- Itinéraires cyclables de proximité : exemple itinéraire Diebolsheim - Friesenheim - Rhinau
- Extension du réseau cyclable le long du Rhin

Le détail des projets, les coûts et les temporalités sont détaillés dans les fiches actions disponibles sur le site internet de l'ADEUS.

LES SUITES DU GRENELLE DES MOBILITÉS

Dans tous les territoires, la consultation du Grenelle des mobilités a été ressentie comme une ouverture, un point de départ, appelant une suite, qui reste à inventer dans le respect des comités de pilotages actuels des différents projets. Les attentes sont fortes, certaines ont été formalisées par des contributions écrites. Elles concernent prioritairement :

- **Le partage de l'information**, aussi bien pour les élus des SCoT / PETR et intercommunalités que pour les « forces vives ». Un certain nombre de projets stratégiques ne sont pas ou mal connus et nécessitent explicitation. En outre, certaines réalités des pratiques de mobilité méritent un meilleur partage surtout dans une perspective de prise de compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité par certaines intercommunalités.

- **Une consultation sur les projets**, étendue au-delà des périmètres institutionnels. En effet, une infrastructure n'est que rarement utilisée par les seuls habitants du territoire sur lequel elle est située. Ses impacts concernent donc un territoire plus large. À titre d'exemple, la localisation de la gare routière à Strasbourg est un sujet qui concerne autant les habitants de l'Eurométropole de Strasbourg que les usagers de réseaux interurbains habitant dans le reste de l'aire métropolitaine.

- **Une coordination entre projets.** Certains projets sont nécessaires pour que d'autres puissent être réalisés. Par quoi commencer pour aller vers quel équilibre ? L'image à terme du système de mobilité co-construit avec les élus est un équilibre entre des enjeux de maillage, de vie dans la proximité et de connexion à la métropole et à la grande échelle territoriale. Les débats ont montré l'importance accordée au maillage et à la vie dans la proximité… et l'urgence exprimée pour améliorer les connexions en lien avec Strasbourg.

Le Grenelle des mobilités, dans sa première phase, a été un lieu de partage, faisant émerger une compréhension mutuelle entre acteurs. Une prochaine étape, plus ambitieuse encore, pourrait être de construire des engagements réciproques, amenant certaines collectivités à contractualiser entre elles la réalisation de projets liés.

Des enjeux complémentaires liés aux risques infectieux, désormais au cœur des préoccupations, s'invitent au débat et devront enrichir les projets et les priorités. Leur considération nécessite des réponses créatives et coordonnées de la part des différents maitres d'ouvrage.

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS**
Équipe projet : **Robin Prémaillon** (chef de projet)**, Hyacinthe Blaise, Jessica Berlet, Anne-Laure Carré, Karin Gaugler, Yves Gendron, Myriam Jeanniard, Timothé Kolmer, Sophie Monnin, Camille Muller, Pierre Olivier Peccoz, Vincent Piquerel, Anne Pons, Janine Ruf, Jean-Yves Sauter, Anna Trentini, Sabine Vetter, Benoit Vimbert**
PTP 2020 - N° projet : **3.1.1.6**
Photos : **Jean Isenmann, Christophe Urbain.** Mise en page : **Anne-Laure Carré**

© ADEUS - Numéro ISSN 2109-0149.
Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ
DU GRENELLE DES MOBILITÉS SUR :
WWW.ADEUS.ORG/PRODUCTIONS/GRENELLE-DES-MOBILITES

ADEUS
L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise